

Compte rendu du CSE du 28/08/2025

... un CSE très porté sur l'IA



Au sommaire :

- **Actualités** de la DR
- **Consultation** sur le **projet d'implantation de la Halle de l'Emploi sur l'agence de Bordeaux St Jean (Belcier)**
- **Information** sur le **déploiement du portail Oscar**
- **Information** sur **Match FT**
- **Information** sur **Néo**

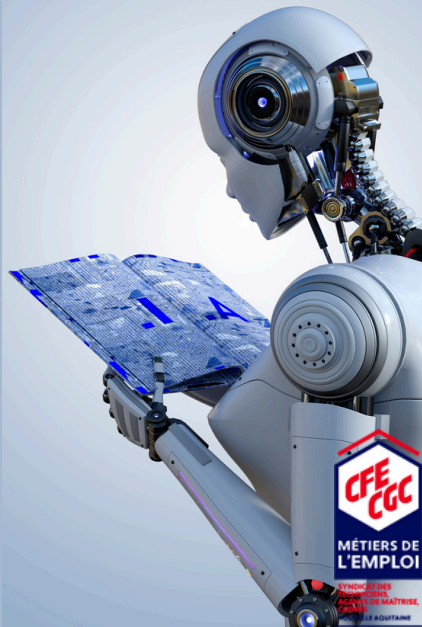
Vous avez des **questions**, des **remarques**, des **suggestions** ?

Vous **souhaitez vous impliquer** à nos côtés, même de **façon limitée** et **discrète** ?

Vous **appréciez** nos communications et **souhaitez** juste **nous encourager** ?

N'hésitez pas !

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Informations de la direction

- **Nomination DTD** : Mme Déborah Le Gall est nommée DTD Charente Maritime.
- **Cybermalveillance** : Suite à un acte de cybermalveillance, le portail Emploi, temporairement fermé, est de nouveau accessible depuis le 26/08, à savoir les applicatifs Kairos, Prestapli, Dude et Asaele. Quant à Ouiform, il sera accessible à partir du 03/09.
 - [Lien vers l'actualité : Le portail Emploi est de nouveau accessible](#)
- **Agents de droit public - Elections professionnelles 2025** : Les mandats actuels des représentants du personnel au sein des CCPLU et CCPN prendront fin en novembre 2025.
 - Les élections auront lieu:
 - pour le 1er tour du 18 novembre au 27 novembre 2025 inclus
 - et, en cas de second tour, du 11 décembre au 18 décembre 2025 inclus.

Agents de droit public, consultez la liste électorale pour vérifier si les informations vous concernant sont bien correctes :

- [Lien vers la liste électorale : Liste électorale Nouvelle Aquitaine](#)
- [Lien pour savoir comment se dérouleront les élections : Intranet - Déroulement des élections](#)



Et vous, de quelles informations auriez-vous besoin ? Promotions, recours, mobilité, CCN, droits, accords, TH, Télétravail, EPA, aménagements, SI, candidatures, frais, travaux sur votre site, déménagements, ... ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr

I N F O S

Notre vote défavorable concernant le projet d'implantation de la Halle de l'Emploi à Bordeaux Saint Jean **ne remet pas en question l'intérêt du concept de la Halle** en tant que tel. La CFE CGC reconnaît le **potentiel d'un lieu dédié au recrutement** expert du marché du travail local, visant à fédérer les partenaires pour répondre aux besoins des entreprises et offrir une nouvelle expérience aux chercheurs d'emploi et aux acteurs économiques. **Ce projet, avec ses espaces dédiés** (Agora, Labo des métiers avec réalité virtuelle, Coworking, salle de réunion, bureaux pour partenaires et entreprises) **et son équipe spécifique, présente des objectifs louables de développement de l'emploi sur notre territoire.**

Cependant, notre opposition découle de la prise en compte insuffisante des impacts, notamment sur l'agence de Bordeaux Saint Jean et ses agents, ainsi que d'un manque de lisibilité et de dialogue suffisamment structuré autour du collectif.

Les points suivants justifient notre vote défavorable :

- **Le projet présenté à la CSSCT extraordinaire du 26/08 était déjà finalisé, ne permettant pas l'intégration de recommandations de la CSSCT** concernant les aspects immobiliers pour une ouverture rapide entre le 25/11 et le 05/12/25.
- **Les demandes des élus de la CSSCT d'échanger sur l'ensemble des impacts** sur l'agence de Bordeaux Saint Jean **feront l'objet d'un traitement ultérieur**, sans qu'un éclairage suffisant ait pu être apporté au CSE pour évaluer pleinement les conséquences organisationnelles du relogement.
- **Ce projet de relogement entraîne une réduction drastique du nombre de bureaux de réception (-11) et la généralisation du nomadisme.**
- **La justification avancée repose sur une logique de surface disponible** (excédent de 500 m²), **alors que les élus soulignent la nécessité de raisonner en nombre de bureaux de réception pour garantir à la fois les missions de service public et la QVCT des agents.**
- **Des interrogations subsistent également concernant les conditions de sécurité à l'accueil, désormais assuré par seulement deux ou trois agents isolés au rez-de-chaussée, sans chemin de fuite clairement identifié en cas d'agression.**

En conclusion, si le concept de la Halle de l'Emploi est prometteur, **notre vote défavorable exprime une inquiétude forte** quant à la manière dont ce projet est mis en œuvre, en particulier **sur ses répercussions organisationnelles et humaines au sein de l'agence de Bordeaux Saint Jean**. Le projet a été présenté dans un état abouti, **sans qu'un processus de concertation suffisant ne permette d'anticiper et de traiter les alertes exprimées** par les représentants du personnel.

Cela fait peser un risque sur le bon fonctionnement de l'agence et sur la qualité de vie et des conditions de travail des équipes.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Information sur le déploiement du portail Oscar

Présentation de la Direction : **O.S.C.A.R.**, Outil de Suivi et de Coopération à l'Accompagnement au Recrutement, est un nouvel outil IA conçu par France Travail pour transformer la relation avec les employeurs. Il a pour but de remplacer le vieillissant Dune, en centralisant et en simplifiant toutes les actions liées aux entreprises. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des CDE, de gagner du temps et de renforcer l'impact de France Travail sur le marché de l'emploi en proposant des services plus personnalisés et en utilisant l'IA pour certaines fonctionnalités comme le ciblage des entreprises.

OSCAR se présente comme un PCM pour les CDE, centralisant la gestion d'un portefeuille d'établissements pour chaque conseiller. Il offre des fonctionnalités de diagnostic, de ciblage pour la prospection et des synthèses de fiches entreprises. Co-construit avec la Mission Locale et Cap Emploi, **Oscar** est conçu pour s'intégrer dans le futur avec d'autres applicatifs. La généralisation se fera jusqu'en octobre 2026. Pour accompagner les CDE, un dispositif complet a été mis en place. Des "clubs d'utilisateurs" et des bêta-testeurs ont été impliqués dès le début pour que l'outil réponde aux besoins réels du terrain. Des ambassadeurs seront présents dans chaque agence, des webinaires et une documentation complète seront disponibles pour faciliter l'apprentissage. La direction s'est engagée à mener une étude d'impact humain et organisationnel pour évaluer les conséquences de ce nouvel outil, qui, selon la direction, ne remettra pas en question les rôles et responsabilités des agents.



Les remarques de la CFE CGC : Si la CFE CGC accueille favorablement tous les outils simplifiant le travail des agents, ce déploiement soulève toutefois des questions.

La CFE CGC regrette la perte de l'historique des actions des conseillers présent dans Dune, ce dernier disparaissant deux mois après l'arrivée d'Oscar.

Quid de la préservation de tout le travail effectué par les CDE ces dernières années ? Oscar, s'il se veut facilitateur, entraîne la disparition de données pourtant fort intéressantes !

La CFE CGC s'interroge sur la pertinence d'ouvrir cet outil à des partenaires externes comme des agences d'intérim. Serait-ce bien raisonnable ?

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Information sur Match FT

Présentation de la Direction : Match FT est un outil IA mis en place par France Travail. Son objectif principal est de moderniser et d'améliorer le processus de mise en relation entre les recruteurs et les DE. L'outil vise à proposer aux employeurs des profils plus pertinents et aux DE des offres mieux adaptées.

Une fois une offre d'emploi créée, Match FT effectue un premier rapprochement automatique de profils. Le conseiller sélectionne ensuite les candidats identifiés et lance un processus de pré-qualification. Match FT envoie alors des SMS automatisés aux DE, afin de vérifier leur intérêt pour le poste et des critères clés comme la disponibilité, la localisation ou le salaire. Plus concrètement, l'IA de Match FT va poser des questions via SMS et analyser les réponses du DE. Le conseiller CDE garde le contrôle total et valide chaque interaction, avant et après l'intervention de l'IA, pour décider s'il y a lieu de mettre le candidat en relation avec l'employeur.

Le déploiement de Match FT est progressif et itératif. Après des phases de tests utilisateurs, il a été étendu à toutes les agences des régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire en décembre 2024. Un accompagnement complet est proposé aux conseillers via des supports de formation, des visios et des canaux Teams dédiés pour faciliter l'appropriation de l'outil. Les premiers résultats sont encourageants. Depuis le lancement, plus de 87.500 candidats ont été contactés par SMS, avec un taux de réponse de 10%. L'outil permet de réduire les délais, avec un temps de réponse médian de seulement 26 minutes au premier SMS. Les agences qui utilisent Match FT ont tendance à générer davantage de mises en relation. Une généralisation progressive à l'échelle nationale est envisagée pour le début de l'année 2026, sous réserve que la phase de test actuelle confirme les bénéfices attendus.

Les remarques de la CFE CGC : Au niveau du CSEC, les élus ont refusé de donner leur avis jugeant que l'outil n'était pas finalisé et que les informations fournies étaient insuffisantes pour évaluer pleinement les impacts sur le travail des conseillers.

Quid de la fiabilité des données et la charge de travail des conseillers ? L'efficacité de Match FT dépend directement de la qualité des informations contenues dans les dossiers des DE.

Quid de la crédibilité des SMS envoyés par l'outil ? La CFE CGC s'interroge sur la confiance que les DE accorderont à des messages d'un assistant virtuel, dans un contexte de forte circulation d'arnaques, dans une actualité qui pointe du doigt France Travail et le piratage de ses données. La Direction nous informe qu'une mesure de sécurisation est prévue car les informations seront présentes dans l'espace personnel du DE ... mais si un DE doit, à chaque SMS, se connecter à son espace personnel pour en vérifier la fiabilité ...

Quid des DE, ils existent, qui ne disposent pas de téléphone, qui ne souhaitent pas être contactés par SMS, ou qui sont peu à l'aise avec le numérique ?

Et au National ? Les élus au CSEC tiennent à exprimer leur désaccord face à la méthode retenue par la direction, consistant à soumettre à information-consultation **un outil dont la conception est encore en cours** et dont **les fonctionnalités ne sont ni finalisées ni stabilisées**. Le Code du travail impose que les représentants du personnel soient consultés sur la base d'informations précises, complètes et transmises en temps utile, permettant un avis éclairé (art. L2312-15).

En l'espèce, **il est manifeste que ces conditions ne sont pas réunies**. La **présentation prématurée d'un outil en construction** empêche le rôle du CSEC, pourtant chargé d'émettre un avis stratégique au niveau central, et **brouille la chaîne de consultation**, puisque les CSE d'établissement seront amenés à se prononcer sur un outil potentiellement modifié entre-temps **et fragilise la légalité de l'ensemble de la procédure**, en exposant la direction à des contestations sérieuses sur le fond et sur la forme.

Nous maintenons donc notre position que la consultation ce jour sur Match FT porte sur la consultation du développement de l'outil (comme point d'étape), et qu'une nouvelle procédure d'information consultation se tienne quand le produit sera finalisé avant d'être généralisé.

Toutes les organisations syndicales ont demandé à la DG d'être consultés à nouveau, l'outil étant amené à évoluer, demande qui a été rejetée la direction générale.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Information sur Néo

Présentation de la Direction : Néo est un assistant d'IA générative, conçu par la DSI de France Travail pour aider les conseillers. Son objectif principal est de leur faire gagner du temps et d'améliorer la qualité du service, en réduisant les tâches répétitives et la navigation entre les différents outils. L'outil agit comme un module rattaché à Chat FT, offrant une assistance complémentaire et optionnelle.

L'IA générative de Néo utilise des algorithmes pour générer des réponses variées, simulant ainsi le raisonnement et la résolution de problèmes. Concrètement, Néo se connecte aux données dans MAP (profil, compétences, diagnostics, etc.) pour en faire une synthèse rapide. Il peut aussi rédiger des brouillons de documents et répondre en langage naturel aux questions des conseillers, un peu à la manière de Chat GPT. À terme, il est prévu que Néo puisse interagir avec d'autres sources de données, comme Aladin ou CVM, et être accessible directement depuis MAP.

Le déploiement de Néo se fait de manière progressive, après une phase de tests initiale de mars à septembre 2024. Néo a été mis à disposition en octobre 2024 dans quelques agences tests en Centre-Val de Loire et à La Réunion. Les premiers retours sont très positifs : 75 % des utilisateurs ont constaté un gain de temps, et deux tiers d'entre eux jugent l'outil utile et l'utilisent régulièrement. Néo est perçu comme un « véritable secrétaire » qui réduit de moitié les irritants liés à la navigation.

Pour l'instant, Néo cible principalement les CDDE, mais il est prévu d'étendre son utilisation à d'autres agents de France Travail à partir de 2025. Un déploiement progressif sur quatre régions est d'ailleurs prévu pour mars 2025.

Les remarques de la CFE CGC : il subsiste de nombreux points d'interrogation et des zones d'ombre concernant le déploiement de l'assistant Néo, et de l'IA en général.

- L'un des principaux défis est comment amener tous les agents à tester cet outil, au moins pour se faire une idée de ses apports. L'IA n'est pas sans susciter, à juste titre, une certaine méfiance.
- La qualité et la fiabilité des réponses de Néo sont également au cœur des préoccupations. Les testeurs notent que certaines réponses doivent être vérifiées, que l'outil nécessite une certaine maîtrise des "prompts" pour obtenir des résultats pertinents. Cela nécessite un accompagnement des agents, accompagnement qui ne pas paraître pas clairement défini. Et pour les agents convaincus, la connexion à d'autres outils comme Aladin, la GED ou les mails CVM serait un plus.
- De plus, le déploiement progressif et itératif de Néo, bien qu'il permette une amélioration continue, implique aussi que l'outil est en constante évolution, nécessitant une adaptation continue de la part des agents.
- Enfin, bien que ce soit dans un premier temps, il est dommage qu'il faille, à ce jour, aller sur Chat FT pour obtenir une synthèse MAP.

A l'instar de Néo, dans le film Matrix :
Vous pourrez choisir la pilule de la complexité...
ou celle de la clarté.

Toutes les données d'un dossier se révéleront d'un seul regard !
Ce nouvel outil tiendra-t-il ses promesses de simplifier
la vie des conseillers ?

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



MANAGERS et NON MANAGERS
TECHNICIEN-NE * **AGENT DE MAÎTRISE** **CADRE**
* A compter de D1 ou 2.2

Rejoignez la CFE CGC !

Plus que jamais, la **CFE-CGC** est à **vos côtés** pour **vous conseiller**, **vous accompagner** dans vos projets, et **vous soutenir** dans les difficultés que vous rencontrez.

Que vous soyez **technicien**, **agent de maîtrise**, ou **cadre**, prenez la décision de participer à la vie sociale de France Travail en rejoignant la CFE-CGC.



Vous avez des **questions**, des **remarques**, des **suggestions** ?

Vous **souhaitez vous impliquer** à nos côtés, même de **façon limitée** et **discrète** ?

Vous **appréciez** nos communications et **souhaitez** juste **nous encourager** ?

N'hésitez pas !

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Marie-Anne
Terrière



Marc-Antoine
Bonacasa



Isabelle
Grand-Morcel



Stephen
Santiago



Marjorie
Pichevin



Kader Adda



Catherine
Lopez

